



AVIS PUBLIC

ADOPTION BUDGET 2026 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028

AVIS vous est par la présente donné, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire se tiendra le **mardi 16 décembre 2025, à 18 h**, en salle du conseil municipal située au 1250, rue Principale à Saint-Zotique.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2026 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, ce 8^e jour du mois de décembre 2025.

Julie Paradis
Me Julie Paradis, greffière
Directrice du greffe et des affaires juridiques